



DEMANDE DE CERTIFICAT

POUR L'EXPLOITATION D'UN GÎTE TOURISTIQUE ET FAMILIAL

MUNICIPALITÉ DE : _____

- DEMANDE POUR UN NOUVEAU GÎTE** *(voir encadré)
 DEMANDE DE RENOUVELLEMENT ANNUEL

* Une demande de certificat pour un nouveau gîte doit être accompagné des documents suivants :

- 1- Un plan de l'aménagement intérieur de la résidence.
- 2- Un plan de l'aménagement du terrain.
- 3- Les informations relatives aux installations septiques (type, localisation, capacité...).
- 4- L'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole.
- 5- L'inspection du gîte par un fonctionnaire désigné est obligatoire dans le cas des nouveaux gîtes.

1. IDENTIFICATION DU REQUÉRANT

Nom : _____ Matricule : _____

Adresse : _____ Téléphone : (____) _____

Nom de l'établissement : _____

2. RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉTABLISSEMENT (À COMPLÉTER PAR LE REQUÉRANT)

- Nombre de chambres à coucher dans la résidence : _____
- Nombre de chambres à coucher offertes en location : _____

J'ai effectué des changements au nombre, à la localisation ou aux dimensions des chambres à coucher.

Si oui, changement(s) effectué(s) : _____

Je n'ai effectué aucun changement au nombre, à la localisation ou aux dimensions des chambres à coucher.

- Eau potable :
 - Je fournis ci-joint mon dernier rapport d'analyse de l'eau potable;

Ou ;

- Je fournis de l'eau embouteillée à tous mes clients.

- Nombre de cases de stationnement aménagées: _____
- Nombre de salles de bains dans la résidence : _____
- Nombre de salles de bains mises à la disposition des clients : _____
- Nombre de chambres à coucher possédant une salle de bain privée : _____

3. CONDITIONS À RESPECTER (À LIRE ATTENTIVEMENT)

1. Le certificat d'exploitation de gîte est **obligatoire** pour toutes personnes désirant exploiter un gîte touristique et familial sur le territoire de la municipalité;
2. Le certificat d'exploitation d'un gîte est **valide du 1^{er} janvier au 31 décembre** d'une même année et doit être renouvelé à chaque année;
3. En plus du nombre de détecteurs de fumée prévu au règlement de construction, **chaque chambre à coucher** doit être dotée d'un **avertisseur de fumée en bon état de fonctionnement**;
4. Un **extincteur chimique fonctionnel** doit être installé à **chaque étage du bâtiment** et être visible et accessible en cas d'incendie;
5. Un **éclairage d'urgence** lors de pannes d'électricité doit être installé afin d'indiquer les issues;
6. L'apparence extérieure du bâtiment ne peut être modifiée de façon à lui faire perdre son caractère d'habitation unifamiliale;
7. Une **salle de toilette**, dotée d'un cabinet d'aisances, d'un lavabo et d'une douche ou d'une baignoire alimentée en eau froide et chaude, doit être accessible à tout client pour toute la durée du séjour. Toute salle de toilette doit être dotée d'une fenêtre ouvrante ou d'un mécanisme de ventilation mécanique et d'une porte **verrouillable** de l'intérieur;
8. **Seul le petit déjeuner** peut être servi et ne doit s'adresser qu'aux clients qui logent et utilisent les chambres;
9. Tout ajout d'usage et/ou changement d'usage du terrain et/ou d'un bâtiment doit être soumis à l'approbation de la municipalité;
10. Seules les chambres à coucher visées par le certificat d'autorisation sont offertes en location; au minimum une chambre à coucher doit demeurer à l'usage de l'exploitant;
11. Une case de **stationnement hors-rue** doit être aménagée pour **chaque chambre en location**;
12. Les **installations septiques** desservant le gîte doivent être **entretenu et maintenues dans un bon état de fonctionnement** conformément au *Règlement sur l'évacuation et le traitement des résidences isolées (Q-2, r.8)*;
13. Le requérant a l'obligation de recevoir sans préavis le fonctionnaire désigné pour l'inspection du gîte.
14. Toute fausse déclaration peut entraîner une révocation du certificat.

Je soussigné(e), déclare que les renseignements ci-haut mentionnés et les documents fournis sont exacts et que si le permis m'est accordé, je me conformerai aux conditions à respectées énumérées à la partie (3) du présent formulaire ainsi qu'aux dispositions des règlements municipaux et provinciaux en vigueur.

Signature du requérant ou personne autorisée

Date

Cette demande d'autorisation est valide uniquement pour l'exploitation d'un gîte touristique et familial. L'opération du gîte doit être effectuée en conformité des règlements municipaux et des lois et règlements provinciaux en vigueur. Toute modification doit être soumise à nouveau pour approbation.

À L'USAGE DE LA MUNICIPALITÉ

Demande approuvée le : _____

Demande refusée le : _____

Motifs du refus : _____

Date d'expiration : _____

Coût du permis: _____

Fonctionnaire désigné : _____

RAPPORT D'INSPECTION

Commentaires : _____

Fonctionnaire désigné : _____

Date : _____

Envoi du rapport à la Chambre de Commerce de l'Île d'Orléans

Oui ____ Non ____